

DIRECTION GENERALE DES DOUANES



NOTE DE SERVICE N° 50 DU 13 MAR 2012
(Diffusion Générale)

Objet : Intérim.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service et des usagers qu'en l'absence du Directeur Général des Douanes du 14 au 19 mars inclus, l'intérim est assuré par le Colonel DA Pierre, Directeur Général Adjoint.

Le Directeur Général des Douanes



Col. Maj. Issa COULIBALY.